



CRASSIER

CONSEIL COMMUNAL

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de Crassier

SEANCE : du jeudi 16 décembre 2010

PRESIDENCE : Monsieur Pascal Contegat

LE CONSEIL COMMUNAL DE CRASSIER

-- Après étude du **préavis municipal no 46/2010** qui concerne

Le tarif de rémunération des membres de la Municipalité, pour la législature 2011 -2016

-- Considérant que l'objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour

-- Après lecture du rapport de la commission de gestion

L'assemblée décide par 28 oui et 1 abstention d'approuver

Le tarif de rémunération des membres de la Municipalité, pour la législature 2011 -2016 tel que présenté

Ainsi fait et délibéré lors de la séance du 16 décembre 2010.

Le Président :
Pascal Contegat



La Secrétaire :
Yvette Freléchoux